Fièvre catarrhale ovine et bovine

Fièvre catarrhale ovine et bovine : l'inexorable progression

par le Dr Denis FRIC

La drôle de guerre

En Afrique, le vecteur de la FCO, est un petit moucheron adapté aux climats chauds : *Culicoïdes Imicola*. Il a pu être transporté par des tempêtes de sable depuis l'Afrique sur plus de 400 km. La maladie, endémique sur le continent africain est déjà présente depuis 7 ans dans le sud de l'Europe (Espagne, Italie). Les vents chauds du sud l'ont emporté jusqu'en Corse via la Sardaigne. On le craignait sur la Riviera où il hiverne depuis 3 ans dans la région de Fréjus, vallée de l'Argens. Sa progression est surveillée par des piégeages.

On l'attendait donc au sud sur les bords de la Méditerranée. L'administration mobilisée, tout était prêt jusqu'au dernier bouton de guêtre pour l'éliminer au débarquement…elle et le vilain moucheron africain. Pas de langue bleue chez nous. A la moindre tentative, elle sera éradiquée (et avec elle, fâcheux effet secondaire, l'élevage ovin local). L'éradication, c'était la seule solution envisagée par les autorités européennes avant l'infection du sud de l'Italie en 2000…Grand merci aux responsables italiens d'avoir fendu la carapace des certitudes éradicationistes et réussi à imposer à Bruxelles qu'on pouvait, incroyable, comme en Afrique, vivre avec la FCO.

Patatras, voici qu'elle débarque lâchement dans le nord où on ne l'attendait pas, tandis qu'au sud c'est un moustique porteur potentiel du chikungunia, tristement célèbre à la Réunion, qui s'installe de Fréjus à Toulon et file vers Marseille…

Vecteurs en liberté

Or il est rapidement apparu que dans l'offensive actuelle touchant le nord ouest de l'Europe il devait s'agir d'un autre vecteur. Celui-ci fut difficile à identifier par l'OIE : *Culicoïdes Obsoletus dewulfi* . Ce dernier, comme tous les vecteurs, transporte le virus mais influence également sa maturation et sa pathogénicité. Ainsi le sérotype 8 présent en France, Belgique, Hollande, Luxembourg et Allemagne a manifesté une action plus importante sur les bovins que d'ordinaire.

En passant de *Culicoïdes Imicola* à *Culicoïdes Obsoletus dewulfi*, il est absolument clair que le virus de la langue bleue, quel que soit son sérotype, a trouvé un ou des vecteurs indigènes présents depuis toujours dans toute l'Europe de la Méditerranée jusqu'au cercle polaire!

Il est intéressant de savoir qu'il n'existe en France, plus aucun spécialiste des vecteurs culicoïdes et d'ailleurs à l'exception d'un brave des braves (à un an de la retraite), la République ne compte plus aucun entomologiste médical ou vétérinaire ! A l'heure où le réchauffement climatique et la multiplicité des intrusions d'insectes du monde entier (à la faveur des déplacements d'avions et du commerce mondialisé) multiplient les risques d'arrivées d'agents pathogènes divers et variés, i**l n'existe donc aucune information scientifique sur les culicoïdes locaux, leur écologie, leur mode de vie, leurs lieux de reproduction… Aucun chercheur en France sur le sujet ni sur les autres insectes d'ailleurs…**

Une maladie « ben ordinaire »

La langue bleue est une maladie banale là où elle est endémique. C'est une maladie virale non directement contagieuse et qui n'a aucune incidence pour la santé humaine. Il a été identifié à ce jour 24 sérotypes différents du virus.

Malgré son classement officiel en « maladie contagieuse », ce qui permet de lui affecter un plan d'urgence contraignant au même titre que la mythique « grippe aviaire », **ce n'est pas une maladie contagieuse mais une <u>maladie vectorielle</u>**, c'est à dire une maladie qui nécessite pour sa transmission l'intervention d'un hôte intermédiaire. Dans le cas présent, il s'agit d'un moucheron hématophage dont la piqûre et le repas de sang peuvent être l'occasion de la transmission du virus à un

nouvel individu réceptif. Tous les mammifères au moins, veau, vache, mouton, chèvre, chevaux, cervidés, etc… peuvent ainsi être porteurs du virus.

On note la présence de nombreux animaux, bovins entre autres, séropositifs et asymptomatiques.

Rappelons que le petit moucheron transporte un virus et participe à sa maturation. Il ne transporte pas la maladie. Celle-ci résulte de la rencontre du virus avec un individu plus ou moins sensible.

Propagation éclair du virus à l'ouest

Recommencée dès juillet 2007, venant de Belgique, la grande offensive des Ardennes de la grande migration du virus de la FCO va en s'accélérant dans toutes les directions. La zone atteinte s'étend à une telle vitesse vers l'ouest et le sud que la quasi-totalité du pays sera peut-être atteinte cette année. Ni le zonage, ni les traitements insecticides ne s'avèrent capables de ralentir la progression.

Incroyable, un simple moucheron de 1 mm, plus fort que le génie agricole français.

Nouvelles du front

Impossible de situer le « front » de la bataille tant il se modifie chaque jour au rythme effréné de la dispersion des foyers.

Au 19 septembre, plus de 900 en France, plus de 2000 en Belgique, plus de 1000 en Allemagne et en Hollande et au Luxembourg…Et cela continue …

L'année passée on nous racontait qu'un été de sécheresse et de forte chaleur était à l'origine de l'extension accidentelle et relative de la FCO en Europe du nord. Aujourd'hui, on prétendra sans doute que c'est à cause de l'été pourri, humide et froid !

Il faut distinguer les deux types de foyers : ceux où des animaux ont été découverts séropositifs sans signes pathologiques et ceux où des animaux présentent une forme plus ou moins grave de la maladie.

Dans les cas de maladie avérée, les symptômes sont très constants avec une gravité très variable. Une compilation des déclarations de foyers de FCO auprès de l'OIE par les 5 pays atteints concerne 13 769 ovins et 86 045 bovins dans les élevages infectés. Elle fait ressortir un pourcentage d'ovins malades qui varie d 4 à 14 % du cheptel présent et une mortalité de 4 à 36 %, en moyenne 28 % des animaux malades. Chez les bovins, les animaux malades sont plus rares, de 0,5 à 4 % avec une mortalité de 0 à 6 %, en moyenne de 2,7 % des animaux malades.

Cette maladie présente dans toute l'Afrique est une maladie le plus souvent bénigne dont la gravité dépendra du statut immunitaire et de la santé des animaux infectés. Les races africaines adaptées y résistent très bien. Par contre, les races européennes améliorées et standardisées génétiquement, c'est à dire plus productrices de viande ou de lait mais plus faibles quant à leur résistance immunitaire y sont très sensibles.

Chez les bovins, particulièrement les fortes laitières, il est constaté des rougeurs comme des brûlures sur les mamelles, de l'inflammation et des rougeurs du mufle et de la gueule avec ptyalisme. La fièvre peut être élevée et elle entraîne un diminution ou arrêt de l'appétit. La symptomatologie est en général plus grave chez les ovins selon l'état du troupeau.

La désinsectisation à grand renfort de pesticides a été rendue obligatoire malgré l'avis de l'AFSSA de juillet 2007 signifiant qu'il n'existait aucune preuve scientifique de l'efficacité de cette méthode pour contrôler l'extension de la maladie. Mais pour donner l'impression de faire quelque chose et pour le plus grand profit des laboratoires pharmaceutiques de chimiothérapie, l'administration exige ces traitements inutiles et coûteux qui empoisonnent l'environnement et portent grave préjudice aux éleveurs en agriculture biologique, sans oublier le risque de contamination des peaux et de l'ambiance dans les abattoirs.

L’arme administrative

Régie par une police sanitaire internationale draconienne inspirée par la France aux temps bénis où seuls les pays du sud connaissaient la FCO, grâce à ce petit moucheron qui ne devait pas dépasser – parole !- le quarantième parallèle, la réglementation est basée sur la restriction totale des mouvements d’animaux ou leur contrôle selon des zones de 150 kilomètres autour des foyers (périmètre interdit, zone de protection, zone de surveillance).

L’inspiration de cette politique sanitaire est basée sur l’illusion d’une possible éradication de la maladie et sur la prééminence réelle dans le commerce mondialisé des pays indemnes seuls autorisés à exporter des animaux vivants. Depuis 2006 et l’infection du nord-ouest de l’Europe, certains de ces pays se trouvent à leur tour confrontés à cette réglementation complètement déconnectée de la situation réelle.

La prétention moderne à régir les phénomènes naturels par voie administrative trouve ici son éclatante limite et la preuve de son inefficacité.

D’ores et déjà des millions de bovins et d’ovins sont bloqués par une réglementation ubuesque qui coûte bien plus que la maladie elle même (c’est une habitude officielle, y a qu’à voir avec l’IBR…)

Or les zones de restriction s’étendant rapidement vers le sud, elles atteignent le grand bassin de l’élevage allaitant qui chaque année voit des centaines de milliers de jeunes bovins s’en aller vers les centres d’engraissement de France ou d’Italie… entraînant une forte nervosité ministérielle…

Il n’existe pas de vaccins agréés en Europe contre tous les sérotypes du virus. Flairant l’aubaine, des grands laboratoires envisagent la mise au point d’un vaccin « anti-8 », qui ne sera de toute façon pas opérationnel avant 6 à 8 mois.

Mais attention aux illusions vaccinales ! Les vaccins vivants atténués sont dangereux et peuvent provoquer la maladie ou réagir avec les souches virales naturelles. Leur coût risque d’être prohibitif et leur caractère monovalent interdit d’en faire « la » solution miracle.

La FCO est une maladie qui immunise et cette immunisation naturelle doit être reconnue équivalente à celle obtenue par un vaccin. C’est pour cette raison que la vaccination éventuelle ne doit pas être obligatoire et les abattages refusés car ils empêchent l’apparition de souches d’animaux résistants. Leur sacrifice ne repose sur aucune base objective car les seuls vecteurs infestés, contre lesquels on ne peut rien, suffisent à assurer l’extension des zones atteintes.

Situation nouvelle

Comme il totalement impossible de contrôler ou d’éliminer ces vecteurs naturels, présents depuis des millions d’années ici et adaptés à nos conditions climatiques, le virus a donc envahi une nouvelle et libre niche écologique où il s’épanouira sans contrainte !

Autrement dit, la FCO est définitivement naturalisée française et européenne.

La réglementation internationale actuelle n’est plus tenable car totalement inadaptée à cette situation épidémiologique nouvelle. A nous de nous adapter à cette nouvelle situation, en particulier en sélectionnant les animaux immunisés naturellement et en leur assurant une santé suffisante pour qu’ils réagissent le mieux possible.

Prévention alternative

La santé globale du troupeau va déterminer sa réponse à la rencontre du virus.

La rusticité des animaux, leur adaptation à la niche écologique où ils vivent, la qualité et l'équilibre de l'alimentation et de la digestion sont très importants. Plus les animaux sont faibles et traités (vaccins, antiparasitaires chimiques systématiques, antibiotiques) plus ils sont « améliorés » et standardisés génétiquement pour produire beaucoup et vite, plus le risque de leur forte susceptibilité est grand.

Le moucheron ne transporte pas la maladie. Il transporte un virus à maturité et c'est la rencontre entre le potentiel pathogène du virus et la sensibilité de l'hôte cible qui provoquera ou non la maladie et déterminera la symptomatologie et la gravité éventuelle de celle-ci.

En plus des soins habituels portés aux animaux, des cures de chlorure de magnésium stimulant de l'immunité sont recommandables.

Il est très difficile de se débarrasser des moucherons, mais les huiles essentielles à base de géranium et de lavande peuvent être utilisées comme répulsifs sur les zones de peau fine.

Il est très intéressant de stimuler les capacités de réaction aux agressions des insectes piqueurs. Pour se faire on peut utiliser en homéopathie LEDUM PALUSTRE 200 K à donner une fois par jour, deux jours de suite.

Soins alternatifs

En cas de pathologie avérée, les traitements allopathiques se limitent aux antibiotiques, inefficaces contre le virus mais prétendant limiter les éventuelles complications bactériennes et les anti-inflammatoires. Proscrire les cortisoniques car ils bloquent les capacités naturelles de réactions anti-infectieuses.

Les traitements préventifs et curatifs alternatifs sont possibles et efficaces, ils font appel à l'homéopathie et aux huiles essentielles à propriétés anti-virales

Le tableau symptomatique le plus fréquent montre :
- D'abord une phase de fièvre aiguë avec abattement, chute d'appétit, soif, congestion et rougeur des muqueuses en particulier buccale et nasale, podale voire mammaire sur les parties de peau fine facilement piquée.
- Puis viennent les écoulements nasaux et le ptyalisme (bave abondante).
- Présence d'ulcères sur les gencives derrière les dents
- Difficultés à déglutir et efforts pour la selle (ténesme)
- Chez les brebis des œdèmes de la face et des oreilles « tête de chien ou de cochon »
- Les zones atteintes prennent progressivement une teinte bleuâtre à noirâtre avec des plaies nécrosantes et malodorantes.
- Des lésions apparaissent sur les mamelles des vaches comme des brûlures. La mamelle est colorée bleuâtre.
- Il y a des boiteries et des torticolis sur les ovins
- On décrit également des petites croûtes et le poil hérissé derrière les épaules et sur le dos des vaches
- La maladie n'est pas abortive mais la fièvre prolongée peut parfois provoquer des avortements.

Le traitement **homéopathique** fait appel à différents remèdes selon les symptômes observés (répertorisations).
Les plus souvent prescrits sont :
- Mercurius Solubilis
- Mercurius corrosivus
- Lachesis
- Carbo vegetalis

Les remèdes sont utilisés en dilution moyenne, 30K si possible.

En **phytothérapie**, les huiles essentielles à propriétés anti-virales telle Ravintsara donnent de bons résultats.

Conclusion provisoire

La Fièvre Catarrhale Ovine et Bovine, maladie bénigne, entraîne aussi peu de pertes biologiques directes qu'elle provoque de colossales pertes économiques engendrées par une réglementation inadaptée basée sur l'interdiction des déplacements.

Prenant acte de la rapide extension des zones atteintes et paralysées en France, **il est fort probable que nous assisterons à une très rapide contamination de tout le territoire national et européen.** Il est urgent de faire évoluer la réglementation internationale.
Ainsi, nous pourrons revenir à une gestion apaisée et intelligente d'un phénomène biologique banal qui naturellement exige toujours de s'adapter.

Nous exigeons :

- Arrêt immédiat des traitements insecticides inefficaces et dangereux pour l'environnement.

- Mise en place d'urgence d'études épidémiologiques pour étudier les liens entre modes d'élevage et sensibilité des animaux à la FCOB

- Remise à plat immédiate de la législation FCO.

Ce texte peut servir de base de discussion pour une négociation demandant la dérogation aux traitements insecticides pour les bios.

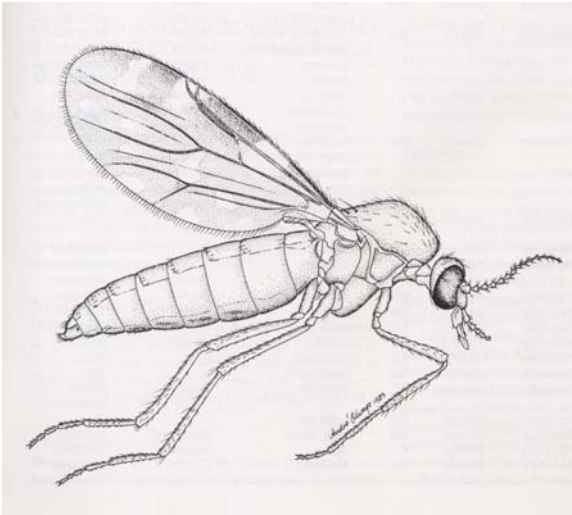

Source : dessin de J.C DELECOLLE
Universit2 Louis Pasteur Strasbourg

Source : Photo SIRAD